Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 641

Artikel: Correspondance : lettre ouverte au Docteur Muret pour fêter ses 80 ans

Autor: Truan, Albert / Muret

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264897

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Soutenez votre ,,Mouvement" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

A VENDRE

à Champex (Valais) joli chalet meublé 9 pièces, 7 lits, véranda, grand terrain. S'adresser à MIle BERGUER 138, route de Chêne, Genève (Téléphone le matin : 4.55.66)

POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1º

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'a formalités gratuiti

Foyer de la Femme 1, Rue de la Vallée Chambres et pension pour dames et jeunes filles Prix modérés. Tél. 4.59.93 Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge.

Mesures - Réparations - Transformations

Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port Corsets Gaby A. BASSIN VEVEY

"LE GARILLON" Place Chauderon LAUSANNE Restaurant - Tea-room sans alcool Restauration soignée à prix modiques Son Tea-room

(Exposition ouverte jusqu'au 20 juin 1943, de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30, dimanche compris, 8, rue de l'Orangerie, Neuchâtel).

Exposition des travaux d'élèves de l'Ecole professionnelle et ménagère de Genève

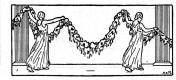
luin nous ramène chaque année à l'Ecole de la Juin nous ramène chaque année à l'Ecole de la rue J-J. Rousseau, et chaque fois avec un intérét nouveau, nous en gravissons les étages pour visiter les salles où se trouve exposée, sous une forme pratique ou élégante, voire luxieuse, la somme du travail exécuté pendant les dix mois scolaires par tant de mains agiles,

Tant d'heures où elles ont vécu là, penchées ur des vêtements dont les milliers de points auront été leur œuvre patiente, ces fillettes des classes d'apprentissage et celles qui, venues d'autres écoles, cherchent à compléter leur ins-truction en apprenant à faire un usage utile de leurs dix doigts, bien qu'avec un horaire très réduit! Mais voici la récompense du bon labeur de toutes: l'exposition annuelle. Aussi, quelle animation joyeuse! avec quelle fierté on montre à sa famille ce qu'on a été capable d'exécuter, que ce soit une robe, un manteau ou encore, telle nappe ou tel coussin, véritable œuvre d'art où l'on ne sait s'il faut admirer davantage l'exécution parfaite ou la composition. Et puis, depuis l'an passé, il y a aussi, à plusieurs reprises au long des deux journées que dure l'exposition, cette manifestation qui n'a certes pas pour but d'inciter à la vanité: le défilé, fort utile pour démontrer la réussite d'un vêtement porté au lieu d'être posé sur une table.

Une foule de parentes, de camarades, d'amies

se presse là, attentive et sympathique, et l'on itte ces locaux, plus persuadée que jamais la grande utilité de cette institution qui s'in « Ecole professionnelle et ménagère »

M.-L. P.



A travers les Sociétés

Chez les coopératrices romandes.

L'assemblée générale de l'U. C. R. qui s'est déroulée le 22 mai, à Lausanne, sous la prési-dence de M^{IIE} E. Thévenaz, a groupé 160 per-sonnes venues de toutes les régions de Suisse romande. L'ordre du jour mentionnait, outre les rapports administratifs: L'Aide à la paysanne, Les trois journées de Freidorf, et une conférence de M. Marcel Boson, secrétaire coopératif à Lausanne: Démocratie et Coopération. Parlant de l'activité des 25 groupes romands

en 1942, la présidente souligna le rôle éminem-ment éducatif des causeries, lectures et études diverses suivies par des mères, des futures mères, et dont plusieurs n'ont pas d'autre contact avec la vie sociale. Travail sans éclat, mais profond. L'entr'aide, dont on s'occupe sans relâche, fournit l'occasion d'appliquer directement les fournit l'occasion d'appliquer directement les principes coopératifs et procure aussi la joie de servir. Un vœu est émis: que les membres ne négligent pas le « recrutement », car un groupe est voué à la mort si ses éléments ne changent pas. Le vieillissement, la routine désagrègent. Un rapport bref, riche, solide de Mile F. Cornuz (Lausanne) soulignait le travail énorme, fourni en 1942 pour l'aide à la paysanne, qui va reprendre pour Lausanne en juin. De nouvelles collaboratrices s'étant annoncées, cette aide pourra étre étendue à d'autres localités. Les coopéra-

collaboratrices s'etant annoncees, cette aide pourra étre étendue à d'autres localités. Les coopéra-trices comprennent leur devoir: femmes d'un pays privilégié, elle créent par leur dévouement un lien solide avec leurs sœurs de la campagne dont la tâche va grandissante.

aux coopératrices romandes par le séminaire de Freidorf se dérouleront à l'aide d'un programme préparé avec soin : conférences, visites d'é-tablissements, débats et soirée récréative. Les

BONNETERIE DURUZ PLACE DES EAUX-VIVES, 5

LAINES DURUZ CROIX-D'OR. 3 Maison de confiance. Prix raisonnables

FREY - WICKY TISSUS - VEVEY

Trousseaux - Draperies Toileries - Soieries

ECOLE PARTICULIÈRE

femme en tant que personne. — Les jeunesses coopératisses. — Enfin la conférence de M. Boson, d'une belle tenue, fut fort appréciée par un audi-toire réceptif comme il en est peu. Bonne journée pour les femmes de Suisse romande qui tendent un continuel développement intellectuel.

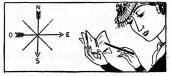
A l'Union des Femmes de Genève.

C'est un nombreux auditoire qui se pressait le 22 mai dernier à l'Assemblée générale annuelle, dont la série de rapports est toujours très goû-tée, parce qu'elle donne en raccourci une idée de l'activité des divers groupes et Commissions de l'Union

tée, parce qu'elle donne en racourci une îdée de l'activité des divers groupes et Commissions de l'Union.

L'on entendit d'abord le rapport du Comité présenté par Mue Trembley, présidente, rapport dont la forme littéraire ne surprendra aucun des lecteurs de ce journal qui ont eu plusieurs fois le plaisir d'études historiques parues dans nos feuilletons; puis le rapport financier, accueilli avec courage, quand bien même il signale cette année-ci un défeit de près de mille francs! qu'il faudrait absolument combler par de nouvelles adhésions, les dépenses ne pouvant plus guère être comprimées sans nuire à la bonne marche de la Société. Vinrent ensuite les rapports du groupe de couture (Mme Reverdin), du Bureau de placement (Mme Choisy), de la Section de Lecture (Mie Naville), des bridgeuses, qui se réunissent, non pour s'amuser, mais pour verser au bout de la saison une jolie somme dans l'escarcelle de l'Union (Mie Saran), de l'Entr'aide ménagère (Mme Chapuisat), des Vacances pour mères de famille (Mie Laporte) de la Fondation de lit Reymond (Mme Gardy)... et nous craignons d'en oublier! Puis, l'Union offrant toujours aimablement la parole à des activités, jadis créées par elle, mais qui vivent maintenant de leur vie indépendante, l'on entendit encore Mie Gourd mablement la parole à des activités, jadis créées par elle, mais qui vivent maintenant de leur vie indépendante, l'on entendit encore Mile Gourd parler de l'Ouvroir, et Mile Wenger de l'Institut ménager. Enfin Mile Chenevard donna en terminant des détails qui intéressèrent vivement ses auditrices sur l'organisation des repas pour enfants sous-alimentés, dont l'Union a pris l'initiative au cours de ce dernier hiver.

X.



Carnet de la Quinzaine

Vendredi 18 juin:

Genève: Guilde des Coopératrices de Suisse, Assemblée de déléguées, Foyer Coopératif, 11, Cours de Rive, 14 h.: Rapports divers, fixation de la cotisation annuelle, élection. — Le nouvel hebdomadaire coopératif romand, par M. Ch. H. Barbier. — Les coopératives scolaires, par Mile N. Baechler, — Discussion.

Samedi 19 juin:

Genedi 19 juin:
Geneve: Association pour le Suffrage féminin 22, rue Etienne-Dumont, Assemblée générale annuelle: 17 h. 30; Séance administrative (rapports de la présidente, de la trésorière des vérificatrices des comptes, élections du Comité, rapport sur l'Assemblée suisse à Thoune, divers). — 19 h. 30; Souper pique-nique apporté par les participants (on pourra se procurer du thé au local). — 20 h. 30; Une heure de musique et de poésie offerte aux suffragistes par des membres de l'Association et leurs amis. — Cordiale invitation à tous ceux qui, aiment la musique et la poésie et défendent le suffrage.

ndi 21 juin:

undi 21 juin:

ZURCH: Société d'utilité publique des femmes suisses, Assemblée générale annuelle, Palais des Congrès, 9 h. 30 précises: Assemblée administrative, rapports, situation de caisse, etc. — 11 h.: Maîtresses de maison et problèmes du service domestique, par Mile Mutzenberger. — 11 h. 30: Notre jeunesse en danger, par M. P. Kister (Berne). — 12 h. 30: Repas en commun. — 14 h. 15: Que pouvons-nous faire pour l'extension des cultures? Mile Daschinger (Berne). — 15 h. 30: Femme et patrie, par le prof. Schmid (Zurich).

mp. H.-P. RICHTER: mp. Altred-Viacant 10. GENERAL

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE



Correspondance

Lettre ouverte au Docteur Muret pour fêter ses 80 ans.

Cher Docteur.

Ie m'en voudrais de l'omission toute fortuite Je m'en voudrais de l'omission toute fortuite oui, le soir de votre fête d'anniversaire, m'a empêché de prendre la parole, si, par l'intermédiaire du Mouvement Féministe, notre trait d'union, à nous suffragistes, je ne pouvais vous dire l'attachement et l'affection qui nous unissent

Dans l'été de 1913, quelques féministes de Dans l'été de 1913, quelques féministes de Morges, où nous habitions alors, ma femme et moi, faisaient appel à votre dévouement pour donner une conférence de propagande suffragiste. Vous prêchiez en nous des convainces, car ma femme n'avait-elle pas en 1911 participé à la grandiose manifestation des femmes anglaises qui étaient allées à travers Londres réclamer à l'« Albert Hall » les droits réservés jusque-là aux seuls hommes? Et elle et moi, ne venionsnous pas de cette fameuse école nouvelle de coé-ducation de Bedales, foyer de féminisme, dont la femme du directeur était une pionnière du mouvement? Il fallait toutefois la persuasion de votre parole et la force de votre expérience pour met-tre en branle les esprits et les conduire à des actes. A l'issue de votre conférence se fondait le groupe suffragiste de Morges dont nous fûmes es premiers membres.

Malheureusement la guerre survint et, de même qu'à notre époque actuelle, d'autres préoccupations plus immédiates empêchèrent notre jeune société de se développer comme nous l'eussions désiré.

Cependant, à la faveur de la victoire des nations démocratiques, les idées nouvelles, basées sur un principe plus équitable de justice, faisaient des pas de géant et le vote des femmes était introduit dans la majorité des pays d'Europe. Seule, ou presque seule, la Suisse restait à l'écart de co mouvement libérateur.

Nous avions entre-temps quitté Morges pour Vevey, où, en 1917, vous étiez également l'ani-mateur du Comité qui fonda le groupe veveysan pour le suffrage des femmes, dont on a fêté l'au-tomne dernier le XXVme anniversaire. Vous no vous êtes donc pas borné à votre vocation de mé decin-accoucheur, vous avez pratiqué sur la plus grande échelle la maïeutique des esprits! Jamais nous n'avons fait appel à vous en vain; avec un dévouement inlassable, vous êtes accouru nou prêter main forte, lorsqu'il s'agissait de confé-rences de propagande et de convaincre des esprits rebelles ou mal informés. Je me rappellerai toute ma vie la mémorable passe d'armes que vous eûtes avec un homme de loi et de la polémique toute courtoise du reste, qui s'ensuivit dans la Feuille d'Avis de Vevey. Et je regrette, pour ma part, l'ardeur et la foi qui caractérisaient alors notre groupe veveysan et les réactions parfois vives du public qui savait s'enthousiasmer pour des idées; maintenant c'est le calme... dans toute sa platitude!

Nous ne savons pas ce que la fin de cetti guerre nous réserve, mais laissez-moi vous dire que quoi qu'il arrive, vous avez bien mérité de la pa trie et que vous vous êtes acquis la reconnaissanc de notre association. En tant qu'homme, je fail-lirais à mon devoir si je ne rendais hommage à votre fidélité envers une cause à laquelle peu d'hommes se consacrent et encore moins se sacri rient. Comme vous le disiez un jour, nous n'avons aucun mérite à en tirer : ne faisons-nous pas que rendre à un degré infinitésimal tou ce que nous devons à nos mères et à nos fem-

res?

Veuillez agréer, cher Docteur, mes sentiments de vive gratitude et de sincère affection.

Albert Truan.

Après ces renseignements bénévoles, impos ble de résister au désir de voir ce qu'une petite ouvrière devenue artiste par son courage, sa té-nacité et par vocation venait exposer à Neu-

C'est avec une sincère émotion que j'ai vi-sité cette exposition. Une quarantaine de toiles attendaient le jugement des amis, des connaisattendarent le jugement des anns, des comians-seurs, l'artiste était là, toute simple, et combien émue, et si modeste dans sa personnalité comme dans sa peinture pourtant si riche d'inspiration. Son premier tableau, le portrait de sa mère d'une ressemblance si vivante, est inspiré de l'art hollan-daıs, mais où l'on sent que l'artiste cherche sa voie. Son jeune talent est à l'aube; peu à peu il sort des limbes, devient plus clair, s'affermit et s'apparente à l'art français. En d'innombrables toiles elle nous dit son amour des fleurs qu'elle peintes délicatement, comme elle les vovait. natures mortes ont un charme féminin où l'on

sent toute la poésie et la grâce de l'intimité. En les observant on est tenté de dire: « objets inanimés, avez-vous donc une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer?» tant on sent que M^{III} Guyot a mis de son âme et de sa cons-

cience pour les peindre.
Plus on regarde ces tableaux, plus on les aime et plus on se sent émue en pensant à la persévérance, au courage dont l'artiste dut faire preuve en commençant à peindre à l'âge de 32 ans pour réaliser sa vocation et parvenir à un tel ré-sultat. Ses œuvres sont vivantes, sincères, et demandent d'être jugées équitablement.

Nous souhaitons que beaucoup de jeunes, ou

vrières et ouvriers, visitent cette exposition; elle leur donnerait une grande, une immense leçon. Elle semble nous dire: « Tous, nous avons reçu des talents, tous nous avons le devoir de les faire valoir ».

Petit Courrier de nos Lectrices

Jacqueline. omme moi, chère amie, l'article que l'un des dercomme moi, chere amie, i article que i un aes uer-niers numéros de notre journal a consacré au pro-blème si important de «la femme seule»; et étant comme moi enrôlée bon gré mal gré parmi les célibataires, vous aurez certainement fait à son sujet de nombreuses réflexions. Il en est une que je tiens à vous communiquer, comme à celles des lectrices du Mouvement que ce problème intéresse aussi selon Mlle Elisabeth Huguenin, qui l'a traité tout au long dans son dernier celles des lectrices du Mouvement que ce problè- que, jugeront-elles la situation qui est la nôtre? me intéresse aussi: selon Mlle Elisabeth Hugue- La trouveront-elles doulouresement retardée? nin, qui l'a traité tout au long dans son dernier s'étonneront-elles du petit nombre de nos femmes volume, la femme célibataire serait, de l'avis des pasteurs, juges, professeurs d'Université, etc.? médecins, bien plus fréquemment que la femme Je voudrais le croire!... mais en constatant le mariée, victime de névroses et de déséquilibre recul actuel de plusieurs de nos cavses, la nerveux et, pour employer une expression plus peine effroyable que nous éprouvons notaminagée qu'élégante, ce serait, chez elle, que l'on ment à nous faire reconnaître nos droits de circouverait surtout du « gibier de clinique». Or, toyennes... je ne puis m'empêcher de me deune femme médecin avec laquelle je discutais m'a mander avec anxiété, si, tout au contraîre, les Geopposé un démenti formet à cette affirmation, nevoises de l'an 2042 ne considéreront pas avec déclarant qu'à sa connaissance, les femmes mamélancolie qu'elles comptent encore moins que riées constituent autant que les célibataires la nous dans la Républiquel Qui veut ma rassurer?...

Vieille suffragiste. — J'ai été très intéressée par la nouvelle que l'on a fait entendre aussi le voix des femmes de Genève pour le « Musée d la parole» et n'ai pu m'empêcher de me livrer à des réflexions à cet égard : comment nos ar-rière-petites filles, quand elles entendront ce dis-que, jugeront-elles la situation qui est la nôtre?

clientèle des psychiatres. Et je dois dire que si je regarde autour de moi, et compare fem-mes mariées et femmes célibataires que je con-nais bien, je ne puis que lui donner raison. Qu'en

Les trois journées (du 2 au 4 août) réservées tablissements, debats et soiree recreative. Les sujets traités seront les suivants: Le travail jéminin en Suisse romande. — La situation de la femme dans l'union conjugale. — La vente à tempérament. — La protection de l'enfance à la lumière du code civil et du code pénal. — La